



Numéro
06-2018

Nombre de
Membres
En Exercice :
16

Nombre de
Membres
Présents :
10

Nombre de
Membres
Votants :
14(dont 4
pouvoirs)
Date de la
convocation
5 avril 2018

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 12 avril 2018

OBJET : Mise en place d'un prêt relais en attente de FCTVA de l'aménagement station vélos

L'an Deux Mille dix-huit, le jeudi douze avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

EtaiENT PRESENTS : Gérard LARRAT, Any BARTHES, Régis BANQUET, Christian Raynaud, Jean Claude PISTRE, Sébastien PLA, Christine PUJOL, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Jean-Noël LLOZE.

EXCUSES : Isabelle CHESA (pouvoir donné à Madame Any BARTHES), Jean François De MIALHE DE SAINT MARTIN (donné pouvoir à Monsieur LARRAT), Eric MENASSI (supplée Jean-Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIOU, Patric ROUX (donné pouvoir Monsieur Sébastien PLA), Chloé DANILLON (pouvoir donné à Monsieur Hervé BARO),

Secrétariat de séance : Any BARTHES

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte réalise l'aménagement d'une station vélos en gare de Carcassonne pour un montant de 195 180 € TTC avec une participation de l'Etat à hauteur de 41.69% et un financement des collectivités membres à hauteur de 9.5% chacune.

Dans l'attente de percevoir le FCTVA de l'aménagement de la station vélos, il convient aujourd'hui d'avoir recours à la mise en place d'un prêt relais.

Après avoir consulté différents organismes bancaires, le Conseil Syndical décide de contracter auprès de la caisse d'épargne de Carcassonne un crédit relais amortissement in Fine d'un montant de 26 470€ pour une durée de 2 ans au taux de 0.65%.

Le Conseil Syndical du Grand Site de la Cité de Carcassonne, après avoir pris connaissance de la proposition du 12 mars 2018 établi par la caisse d'épargne de Carcassonne,

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser le président à signer le contrat de prêt.
- D'autoriser le remboursement du présent prêt qui s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement d'un certificat administratif.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

